



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 22 mars 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 15 mars 2012

Publié le 23 mars 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	Mme Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Claude PICARD
M. Michel JULIEN	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Elisabeth BIOT	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Yves BERTELOOT	Mme Myriam BERNARD	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Pierre SOUMIER		Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. José ALMEIDA pouvoir à M. Rémi DETANG
M. François-André ALLAERT	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Gaston FOUCHERES	M. Gérard DUPIRE pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Nicolas BOURNY	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Rémi DELATTE	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Myriam BERNARD
	Mme Christine MARTIN pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Alain MILLOT
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. Michel BACHELARD
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : EAU ET ASSAINISSEMENT

Renouvellement des branchements en plomb - Programme 2012 - Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée et Corse

La programmation de suppression des branchements plomb établie pour l'année 2012 dans le cadre des obligations contractuelles de renouvellement, prévoit le renouvellement de 250 branchements en plomb sur les communes d'Ahuy, Fontaine-lès-Dijon, Chenôve, Daix, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Saint-Apollinaire, Longvic et Ouges pour un coût moyen estimatif de 1 300 € H.T. par branchement soit un coût total estimatif de 325 000 € H.T.

Programme 2012 estimatif de suppression des branchements en Plomb :

Ahuy, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Daix, Saint-Apollinaire	100
Chenôve, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon	140
Longvic, Ouges	10

TOTAL 250

Il est proposé au Conseil Communautaire de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse au titre du programme de renouvellement des branchements en plomb pour l'année 2012. Ces aides, attribuées par l'Agence de l'Eau, devront être reversées au délégataire, Lyonnaise des Eaux, qui a inscrit ces interventions dans le cadre des différents contrats de délégation de service public d'eau potable.

Vu l'avis de la Commission Eau Assainissement Voiries Réseaux Divers,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de valider** la programmation pour l'année 2012 pour la suppression des branchements en plomb,
- **de mandater** Monsieur le Président pour solliciter les aides relatives aux travaux de suppression des branchements en plomb de l'année 2012 auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse,
- **de dire** que le reversement des aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse relatives aux travaux de suppression des branchements sur les communes de Ahuy, Fontaine-lès-Dijon, Saint-Apollinaire, Daix et Hauteville-lès-Dijon, Chenôve, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon, Longvic et Ouges sera effectué à Lyonnaise des Eaux, fermier,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.